

13 République française
Département du Cantal
COMMUNE DE POLMINHAC

Séance du mercredi 30 novembre 2022

Date de la convocation: 25/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Membres en exercice :
15

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention: 0

Présents : Andre BONHOMME, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Claudine LADOUX, Guillaume PRAT, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Représentés :

Excusés : Josette VARET, Martine BERGAUD

Absents :

Secrétaire de séance : Michel AMOUROUX

2022_057 - Objet : Vote de crédits supplémentaires - polminhac

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

		DEPENSES	RECETTES
2031 - 16	Frais d'études	-103194.95	
2031 - 29	Frais d'études	-888.00	
2051	Concessions, droits similaires	6000.00	
2138 - 30	Autres constructions	12000.00	
2183	Matériel de bureau et informatique	-6000.00	
2188 - 19	Autres immobilisations corporelles	-10000.00	
2313 - 19	Constructions	10888.00	
2313 - 16	Constructions	103194.95	
2313 - 30	Constructions	-12000.00	
	TOTAL :	0.00	0.00
	TOTAL :	0.00	0.00

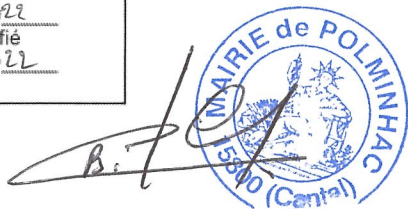
Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/12/2022 015-21 1501549-20221130-2022_057-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à POLMINHAC, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 05/12/2022
et publié ou notifié
le 05/12/2022



A handwritten signature in black ink, written diagonally across the page. The signature appears to be 'Amouras'.

RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/12/2022 015-211501549-20221130-2022_057-DE